

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2017

La Lomagne Gersoise se mobilise pour la défense du territoire communautaire

Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 20 février dernier, au sein du siège administratif à Fleurance. Au cours de cette assemblée, l'ordre du jour était principalement dédié au débat d'orientations budgétaires, afin de définir les objectifs et projets à confier à la Lomagne Gersoise dans les années à venir, mais a surtout vu l'assemblée communautaire se mobiliser sur 2 sujets d'actualité que sont la carte scolaire et le plan de prévention des risques d'inondations.

Le Président Jean-Louis CASTELL et le 1^{er} Vice-président Denis CASTAGNET ont présenté le débat d'orientations budgétaires 2017 de la Lomagne Gersoise devant une assemblée nombreuse. S'appuyant sur les analyses financières rétrospective et prospective, qui traduisent une situation financière saine et maîtrisée, ils ont souhaité que cette présentation puisse être l'occasion d'un échange sur le projet politique et les orientations à prévoir pour les années à venir, dans un contexte économique délicat et une profonde évolution réglementaire et financière des collectivités territoriales.

Rappelant, comme pour l'ensemble des collectivités territoriales, que la Lomagne Gersoise sera appelée à une importante ponction sur ses dotations d'état, qui nécessitera ainsi de demeurer vigilant sur la capacité d'autofinancement et d'emprunt de la collectivité, ils ont présenté les orientations budgétaires qui proposent un maintien des taux de fiscalité, une maîtrise des charges de fonctionnement, et la mise en œuvre d'un programme ambitieux d'investissements structurants, particulièrement en direction des équipements scolaires.

A cette occasion les élus communautaires ont unanimement souhaité se mobiliser pour la défense d'une juste répartition de l'offre scolaire sur le territoire, en s'opposant au projet de carte scolaire qui prévoit la fermeture d'écoles rurales non justifiée au regard des effectifs recensés et perspectives d'évolution démographique du territoire. Les maires des 43 communes seront ainsi présents le 24 février prochain devant les bureaux de l'Education Nationale pour sensibiliser la DASEN sur la forte solidarité des élus de ce territoire et la mobilisation des parents d'élèves pour la défense d'une école de proximité et de qualité.

Les débats budgétaires ont conclu sur l'importance de renforcer la solidarité au sein du territoire communautaire, en s'appuyant sur l'équité fiscale et financière, la mutualisation, et raisonner en ensemble intercommunal dans la perspective de favoriser l'accueil de nouvelle population et de nouvelles entreprises.

A cet effet, un débat nourri s'est engagé concernant le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), actuellement à la consultation pour la rivière Gers, en s'opposant aux propositions incohérentes qui impacteront les capacités d'accueil de nouveaux acteurs en zones d'activités, mais également sur l'ensemble des habitations actuellement situées dans ces zonages, en limitant les capacités d'extension, en imposant des contraintes d'assurance réhabilitaires, et en dévalorisant fortement ces biens sans justification précise quant à la réalité des capacités d'immersion de ces zones. Ce schéma étant prescrit à l'échelle du bassin versant du Gers, cette opposition se veut également un soutien aux territoires situés en aval de la Lomagne Gersoise qui seront également lourdement impactés.